

CAPD du 18 octobre 2016

Déclaration liminaire

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Suite à l'agression dont a été victime un de nos collègues hier, le SE UNSA a pu constater un véritable engagement et accompagnement par l'administration à ces côtés.

Force est de constater que la montée grandissante de la violence en milieu scolaire, physique et ou verbale, en particuliers à l'égard de nos collègues nous interpelle depuis longtemps.

La ministre a déclaré ce matin que (je cite) « ce sont des faits graves qu'il ne faut pas traiter à la légère. Il faut être derrière les enseignants et les défendre, il ne faut rien laisser passer ».

Le SE UNSA sera vigilant quant aux mesures prises.

En ce qui concerne le quotidien de nos collègues alors que nous ne sommes qu'au mois d'octobre : un constat unanime émerge sur **la dégradation de nos conditions de travail**, l'absence de temps de concertation, et un rythme de plus en plus effréné. Dans beaucoup d'écoles, l'augmentation des effectifs et la disparité des niveaux de compétences au sein de chaque classe accroissent la charge de travail pour chacun.

Il nous semble important de le signaler ce jour et que chacun, à son niveau, en prenne la mesure et en tire les conséquences.

Nous souhaiterions que cette CAPD soit l'occasion d'annoncer à nos collègues en attente d'une mutation et en grandes difficultés qu'ils ont enfin obtenues **leur exeat**. D'ailleurs beaucoup sont aujourd'hui en disponibilité voire pour certains en congé maladie et donc déjà remplacés dans les classes.

Le LNU est un outil attendu et intéressant mais les contingences matérielles entraînent un retard dans sa mise en place. De fait, les collègues se retrouvent dans une situation « entre deux », sans pouvoir prendre possession de ce nouvel outil ; Celui-ci semble être annoncé pour décembre sans certitude.

Pour les directeurs cela implique :

- Un paramétrage de l'outil afin que celui-ci soit accessible aux collègues,
- L'appropriation du dispositif par anticipation
- L'organisation d'un conseil des maitres ayant pour objet la présentation du LSU

Enfin dans certaines circonscriptions, des temps de formation ou d'information ? sont proposées aux directeurs. Ces initiatives seront-elles généralisées à tout le département et un tutoriel sera-t-il remis pour la transmission aux collègues ?

Enfin l'application GAIA a suscité bien des questionnements et des difficultés d'utilisation notamment pour les collègues à temps partiels, toujours l'absence d'indication de lieux et dates pour certaines formations ce qui ne permet pas aux collègues d'effectuer un choix, et au final le sentiment général d'un choix trop limité et contraint.

Concernant les promotions, cette CAPD se tiendra pour la dernière année selon la méthode actuelle grâce à la mise en place du PPCR signé entre autres par l'UNSA.

Dès septembre prochain le déroulement de nos carrières s'organisera selon un nouveau cadre. Les modalités d'avancement et d'évaluation font l'objet actuellement de négociations au ministère.

Le SE-Unsa contribue à la mise en place de ce nouveau dispositif qui devrait rendre les déroulements de carrières plus justes et plus réguliers.

En attendant, cette année encore, **nous constatons dans certaines circonscriptions des dysfonctionnements sur les inspections : délais trop importants entre l'inspection et la réception du rapport, non validation en conséquence des nouvelles notes pour la campagne de promotions qui doit suivre, parfois même absence totale de rapport et ce depuis plusieurs années.**

Nous demandons une régularisation de ces situations qui pénalisent l'avancement des collègues. Nous ne manquerons pas de vous signaler toutes les situations qui nous seront communiquées car sans issue à ce jour.

Par ailleurs, comme un leitmotiv, des collègues expriment une vive déception, voire démotivation, lors de la confirmation de leur note notamment lorsque leur travail est qualifié d'excellent. Cela dénature, selon nous, le sens de l'inspection qui doit rester un moment d'évaluation de compétences et d'analyses extérieures pour formaliser, par exemple, des besoins en formation continue, des projets d'évolutions de carrière ou autres attentes. C'est également en ce sens que le SE-Unsa intervient actuellement au ministère.

Nous vous remercions pour votre attention.

Olivier Flipo Evelyne SEGUIN
Julie BELTRAMELLO